

## Réponse à la consultation du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) au sujet des priorités du programme

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) a répondu à la demande d'information concernant la *consultation sur les priorités du programme* de l'ISSB, lequel a demandé aux parties prenantes de fournir une rétroaction au moyen d'un sondage en ligne. La réponse du CCRC peut être consultée [ici](#). Le CCRC a également résumé son point de vue ci-dessous.

Le mandat du CCRC en tant qu'organisme de réglementation de l'audit ne s'étend pas à toutes les considérations relatives à la divulgation d'information sur la durabilité. C'est pourquoi il a limité sa réponse aux domaines les plus étroitement liés à son mandat.

### Réponses au sondage

#### Question 1 – Orientation stratégique et équilibre des activités de l'ISSB.

##### **01-A. a) Sur une échelle décroissante de priorité, comment classeriez-vous les activités suivantes?**

Activité	Cotation
Soutien à la mise en œuvre des normes de l'ISSB (IFRS S1 et S2)	1
Recherche d'améliorations ciblées aux normes de l'ISSB	2
Lancement de nouveaux projets de recherche et d'établissement de normes	3
Amélioration des normes du Sustainability Accounting Standards Board	4

##### **01-B. (b) Veuillez expliquer les raisons pour lesquelles vous avez établi ce classement et préciser les types de travaux auxquels l'ISSB devrait accorder la priorité dans le cadre de chaque activité.**

À titre d'organisme indépendant de réglementation de l'audit du Canada, le CCRC est chargé d'assurer la surveillance des cabinets qui audient les émetteurs assujettis canadiens. Lors de notre cycle d'inspection de 2022, nous avons effectué un examen thématique axé sur le climat. Dans le cadre de cet examen thématique, nous avons constaté que les auditeurs n'en sont encore qu'aux premières étapes de préparation afin de répondre aux risques liés au climat dans leurs audits des états financiers.

Nous sommes également d'avis que l'étendue des connaissances et des compétences requises pour fournir une assurance à l'égard de la divulgation d'informations liées à la durabilité peut aller au-delà des compétences actuelles des auditeurs des états financiers traditionnels. Par conséquent, nous croyons qu'il convient de donner la priorité aux activités à l'appui de la mise en œuvre des normes de l'ISSB, y compris l'élaboration et le renforcement des directives et des documents destinés à contribuer à relever les défis

auxquels font face les auditeurs ainsi que les préparateurs, les investisseurs et les organismes de réglementation.

En ce qui concerne les autres activités menées par l'ISSB, nous sommes d'avis que ce dernier devrait trouver un équilibre entre le désir d'élaborer de nouvelles normes couvrant d'autres sujets et domaines et la nécessité de veiller à ce que les parties prenantes soient en mesure de mettre en œuvre convenablement les normes existantes et d'en comprendre adéquatement l'incidence. Nous encourageons l'ISSB à continuer de travailler avec les organismes de réglementation et les organismes de normalisation compétents du monde entier pour assurer l'applicabilité et la compréhension des normes à l'échelle mondiale.

***01-C. (c) D'autres activités devraient-elles être incluses dans la portée des travaux de l'ISSB? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces activités et expliquer pourquoi elles sont nécessaires.***

Non.

**Question 2 – Critères d'évaluation des questions relatives aux rapports sur la durabilité qui pourraient être ajoutés au plan de travail de l'ISSB.**

***02-A. (a) Pensez-vous que l'ISSB a déterminé les critères appropriés? Veuillez expliquer votre réponse.***

Oui.

***02-B. (b) L'ISSB devrait-elle tenir compte d'autres critères? Si tel est le cas, quels sont ces critères et quelles sont les raisons qui les motivent?***

Non.

**Question 3 – Nouveaux projets de recherche et d'établissement de normes qui pourraient être ajoutés au plan de travail de l'ISSB.**

***03-A. (a) Compte tenu de la capacité limitée de l'ISSB pour de nouveaux projets dans son nouveau plan de travail biennal, doit-il donner la priorité à un seul projet en concentrant ses efforts pour réaliser des progrès considérables, ou doit-il travailler sur plusieurs projets et réaliser des progrès plus progressifs pour chacun d'entre eux?***

Un seul projet.

**03-Ai. (i) S'il s'agit d'un seul projet, lequel devrait être prioritaire? Vous pouvez choisir parmi les quatre projets proposés à l'annexe A ou suggérer un autre projet. Veuillez expliquer votre réponse.**

Intégration dans les rapports : Nous sommes d'avis qu'il est important d'établir des liens clairs et explicites entre le rendement financier et le rendement durable ainsi que les divulgations, et le fait de mettre l'accent sur ce projet permettrait aux parties prenantes d'obtenir des renseignements de meilleure qualité et de mieux tenir compte des répercussions liées à la durabilité sur les états financiers (et sur l'audit qui y est associé).

**Question 7 – Nouveaux projets de recherche et d'établissement de normes qui pourraient être ajoutés au plan de travail de l'ISSB : intégration dans les rapports**

**07-A. (a) Le projet d'intégration dans les rapports pourrait exiger beaucoup de ressources de la part de l'ISSB. Bien que cette tâche puisse entraver le rythme auquel les normes de développement thématiques sont élaborées, elle pourrait également contribuer à réaliser la pleine valeur de la série de documents de la IFRS Foundation. Quelle priorité accorderiez-vous à l'avancement du projet d'intégration dans les rapports relativement aux trois thèmes liés à la durabilité (projets proposés sur la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques; le capital humain; les droits de la personne) dans le cadre du nouveau plan de travail biennal de l'ISSB? Veuillez expliquer votre réponse.**

Le projet d'intégration dans les rapports est plus prioritaire : Nous convenons qu'un projet axé sur l'intégration dans les rapports aiderait à réaliser la pleine valeur de la série de documents de la IFRS Foundation. Nous croyons qu'il est important que les liens entre la performance financière et la performance en matière de durabilité ainsi que les divulgations soient plus clairement compréhensibles pour les parties prenantes. Nous croyons qu'une meilleure intégration dans les rapports permettrait également aux auditeurs des états financiers d'évaluer plus clairement l'incidence des risques et des possibilités liés à la durabilité sur les états financiers.

**(c) Dans le cadre de la réalisation du projet sur « l'intégration dans les rapports », pensez-vous que l'ISSB devrait s'appuyer sur les concepts issus :**

**07-Ci. (i) de l'exposé-sondage du Conseil des normes comptables internationales intitulé « Commentaire de la direction » et les intégrer? Si vous êtes d'accord, veuillez décrire tout concept particulier que, selon vous, l'ISSB devrait intégrer dans ses travaux. Si vous n'êtes pas d'accord, veuillez expliquer pourquoi;**

Oui

***07-Cii. (ii) du cadre de présentation de rapports intégrés et les inclure? Si vous êtes d'accord, veuillez décrire tout concept particulier que, selon vous, l'ISSB devrait intégrer dans ses travaux. Si vous n'êtes pas d'accord, veuillez expliquer pourquoi.***

Oui : La connectivité de l'information sera un concept ou un principe important pour s'assurer que les parties prenantes comprennent l'interdépendance et les dépendances des différentes divulgations. La cohérence et la comparabilité sont également des concepts importants qui permettent aux parties prenantes de comprendre les divulgations et aux auditeurs d'être en mesure de fournir une assurance à l'égard de ces divulgations. Les divulgations liées à la durabilité doivent être cohérentes et comparables et faire l'objet de contrôles et de processus appropriés.